

Société des remontées mécaniques de La Berra SA, 1634 La Roche

AUGMENTATION DU CAPITAL-ACTIONS



OFFRE DE SOUSCRIPTION DE NOUVELLES ACTIONS NOMINATIVES

INVESTISSEMENTS FUTURS « LA BERRA 2030 »

Bref rappel

Lors de l'assemblée générale de la SRM La Berra SA du 3 décembre 2025, le projet «La Berra 2030» a été présenté à la population. Lors de l'assemblée communale du 11 décembre 2025, la population a validé l'investissement de la commune dans le projet «La Berra 2030».

Se référant aux futures décisions de l'Association Régionale de la Gruyère (ARG), du Grand conseil fribourgeois, de l'appui de la commune-siège de La Roche et des nombreuses communes de la Basse-Gruyère et de la Sarine, l'Assemblée générale autorisait le Conseil d'administration à augmenter le capital-actions de la société.

SOCIÉTÉ DES REMONTÉES MÉCANIQUES DE LA BERRA S.A. 1634 LA ROCHE

Contenu de l'inscription au Registre du commerce:

Date de l'inscription:	22 octobre 1946
Raison sociale:	Société des remontées mécaniques de la Berra S.A.
Forme juridique, statuts:	Société anonyme
Siège:	La Roche
Adresse:	Route de la Berra 92, 1634 La Roche FR
Date des statuts:	04.11.2021
Organe de publication:	FOSC
But de la société:	Construction et l'exploitation des remontées mécaniques à La Berra

Comité de Direction: **Risse Louis**, de La Roche, à La Roche, administrateur président, **Sturny Bruno**, de Tafers, à Sorens, administrateur directeur, **de Weck Antoinette Claude Marguerite**, de Fribourg, à Fribourg, administratrice, **Wohlhauser Pierre-Alain**, de Heitenried, à Arconciel, administrateur, **Bielmann Frédéric Joseph Marie**, de Treyvaux, à Treyvaux, administrateur

Autres membres du Conseil d'administration: **Ackermann Christophe**, de Plasselb, à Le Mouret, **Bapst Bernard**, de La Roche, à Hauteville, **Bapst Bernard Joseph**, de Pont-la-Ville, à Pont-la-Ville, **Bapst Michel**, de Pont-la-Ville, à Pont-la-Ville, **Brodard Casimir**, de La Roche, à La Roche, **Brodard Xavier**, de La Roche, à La Roche, **de Weck Dominique**, de Fribourg, à Genève, **Gaillard Bertrand**, de La Roche, à La Roche, **Gaillard Stéphane**, de La Roche, à La Roche, **Kolly André**, de La Roche et Pont-la-Ville, à La Roche, **Pierre-Alain Villos** à Farvagny, **Géraldine Barras** à Pont-en-Ogoz, **Sofia Gaillard** à La Roche

Président du Conseil d'administration: Risse Louis, de La Roche, à La Roche

Direction: Sturny Bruno, de Tafers, à Sorens

Organe de révision: Régis Révision Sàrl

Montant et composition actuels du capital-actions: Le capital-actions actuel est fixé à Fr. 4'500'000.- (quatre millions cinq cent mille francs), entièrement libéré. Il est divisé en 1000 actions de Fr. 25.- (vingt-cinq francs), nominatives de type A, avec droit de vote privilégié, et 35'800 actions nominatives de Fr. 125.- (cent vingt-cinq francs) de type B.

Augmentation autorisée du capital-actions:

Dispositions statutaires, art.5 bis:

Dividendes payés: Aucun dividende n'a été versé les 5 dernières années suite à l'octroi des prêts covid, en cours de remboursement.

DÉCISION RELATIVE À L'ÉMISSION D'ACTIONNAIRES NOUVELLES

Selon la décision de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 3 décembre 2025, le Conseil d'administration est habilité, après inscription au Registre du Commerce de Fribourg, à décider d'augmenter le capital-actions et à décréter les dispositions nécessaires à cet effet.

Lors de sa séance du 6 novembre 2025, le Conseil d'administration a décidé, en application de l'article 5 bis des statuts, de proposer à l'Assemblée générale de procéder à une augmentation du capital-actions de Fr. 4'500'000.- à Fr. 6'750'000.-, par l'émission de 18'000 actions à Fr. 125.- chacune. Cette augmentation est destinée au financement de la construction d'une station intermédiaire sur la ligne du télémixte existant, le remplacement du télésiège école, la création de sept nouvelles pistes de descente (downhill, flowtrail), un pumptrack, un dual slalom et trois zones Trail Center, l'aménagement de quatre sentiers distincts.

CALENDRIER

23 avril 2026

22 avril 2031

Assemblée générale extraordinaire

Fin de la souscription

Prix d'émission

- Actions nominatives de Fr. 125.- (cent-vingt-cinq francs)
- Timbre fédéral de 1%, soit Fr. 126,25.- par action.

Envoi des certificats d'actions

Les actionnaires seront informés de ces formalités et recevront les certificats d'actions à partir de l'été 2026.

La Roche, le 23 avril 2026

Le Président du
Conseil d'administration:

Louis Risse

DÉCLARATION DE PRISE D'ACTIONS

Désireux d'apporter son soutien à la Société susmentionnée, le soussigné se déclare prêt à souscrire _____ action(s) nominative(s) d'un montant de Fr. 125.- de valeur nominale chacune, ce qui représente un montant à libérer de Fr. _____.-, plus 1% de droit de timbre d'émission.

DON

Désireux d'apporter son soutien à la Société susmentionnée, le soussigné se déclare prêt à souscrire un don d'un montant de _____ francs.

Nom et prénom _____

Téléphone _____

Email _____

Adresse _____

Signature _____

Date _____

Information: les actions seront émises lorsque les fonds auront été versés sur le compte de consignation et lorsque l'augmentation du capital-actions aura été inscrite au Registre du Commerce.

Numéro d'IBAN du compte de consignation auprès de la Banque Cantonale de Fribourg

CH03 0076 8300 1826 1880 5 (actions)

CH37 0076 8300 1227 8510 1 (dons)

Merci de nous retourner le formulaire à:
SRM La Berra S.A., Route de La Berra 92, 1634 La Roche

Ou par mail à l'adresse direction@laberra.ch